

**Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Haute Normandie**

**Service Arts Plastiques**

Commande publique photographique pour la ville de Varengeville sur Mer

Appel à candidatures

**Identification du commanditaire pour la phase d'étude :**

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie (Drac)

**Objet :**

La Drac Haute-Normandie inscrit dans le cadre du dispositif de la Commande publique le projet d'une commande photographique pour la ville de Varengeville sur Mer, à l'occasion des célébrations Georges Braque 2013, année du cinquantenaire de sa mort. Le programme de la commande figure dans le cahier des charges en annexe. Cette commande photographique, entendue dans son acception la plus large, pourra inclure d'autres médias relevant du champ des arts visuels et sonores.

**Etudes :**

A l'issue du présent appel à candidatures, trois candidats seront admis à développer les études d'un projet artistique. Pour cette phase, chaque candidat admis recevra la somme totale de 3000 euros. Cette somme globale, forfaitaire, fixe et non révisable, inclut tous les frais de conception et de fabrication des documents. Les éléments constitutifs de l'étude (esquisse, maquette, tirages de travail ou autres) seront la propriété de l'Etat, Ministère de la Culture et de la Communication et seront inscrites sur les inventaires du Fonds National d'Art Contemporain – Centre National des Arts Plastiques. Le comité de pilotage se réserve le droit, si l'étude rendue est jugée manifestement insuffisante, de réduire ou supprimer cette indemnité.

**Dossier de candidatures :**

Rédigé en français, le dossier de candidature comprendra :

- un curriculum vitae de l'artiste,
- un dossier artistique sur support papier exclusivement et quelques exemples de publications,
- une note d'intention générale sur la démarche artistique du candidat,
- une première note d'intention particulière à la commande (un feuillet maximum).

**Modalités de sélection des candidatures :**

Après examen des candidatures par le comité de pilotage de l'opération, les trois candidats admis à développer les études d'un projet seront invités à une visite de la ville de Varengeville sur Mer. Des possibilités d'hébergement pour les artistes sont à l'étude. Ils devront ensuite présenter, à l'occasion d'une audition devant le comité de pilotage dans un délai de cinq mois environ :

- un texte de présentation du projet,
- un ensemble de documents artistiques de quantité et de qualité suffisantes pour donner une vision globale du projet et intégrer les collections du Centre national des Arts Plastiques au

- titre de l'étude,
- un descriptif détaillé permettant la mise en cohérence de ces documents et la visualisation de la proposition,
  - un budget prévisionnel de réalisation, comprenant honoraires, coûts de réalisation et coûts liés au mode de diffusion de la commande élu par l'artiste,
  - un calendrier de réalisation,
  - tout autre élément permettant d'apprécier la qualité et la mise en situation du projet.

Critères de sélection des candidatures :

Les commanditaires seront particulièrement attentifs au caractère innovant des propositions :

- dans leur relation au potentiel de Varengeville sur Mer (histoire, habitants, espace public),
- dans la finesse de traitement du sujet « Braque » et de sa commémoration,
- dans les modes de mise en partage intégrés au projet.

Date prévisionnelle d'une audition des 3 candidats: fin septembre 2012.

Date prévisionnelle de réalisation du projet : d'octobre 2012 à juillet 2013.

**Date et lieu d'envoi des candidatures :**

**La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 mars 2012 à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Les dossiers de candidature sont à adresser à

Drac Haute-Normandie  
A l'attention de Jérôme Felin  
2, rue St-Sever  
76032 Rouen Cedex

Sous enveloppe portant la mention « Commande publique Varengeville sur Mer » - « Ne pas ouvrir »

Renseignements :

Jérôme Felin  
Inspecteur-Conseiller arts plastiques

[jerome.felin@culture.gouv.fr](mailto:jerome.felin@culture.gouv.fr)

# **Commande publique pour la commune de Varengeville sur Mer**

## **Cahier des charges**

### **Préambule**

La commande publique a pour objet d'accompagner la création d'œuvres photographiques contemporaines destinées aux célébrations du cinquantenaire de la mort de Georges Braque qui vécut dans le village durant 31 ans.

Cette réalisation a pour vocation de réactiver la mémoire de Georges Braque, en se penchant sur le Braque intime, afin de léguer aux générations qui ne l'ont pas connu un témoignage vivant et artistique de sa présence à Varengeville.

Le présent document constitue le programme de la commande publique élaboré par le comité artistique. Ce programme précise notamment la nature et la destination des œuvres réalisées. Il a été approuvé par le maître d'ouvrage.

## **I) Présentation générale de l'opération**

### **A) Contexte de l'opération**

#### **Projet**

La commune de Varengeville sur Mer jouit d'un passé très significatif quant à la présence des artistes et de leurs réalisations sur son territoire. Monet y a effectué plusieurs séjours dans les années 1880, y peignant les valleuses (creux entre deux falaises où sont ménagées les sentes qui mènent à la mer), la cabane du douanier ou l'église, remarquable entre autres parce qu'elle se situe sur la falaise et domine la mer. L'église en question abrite des vitraux de Georges Braque et Raoul Ubac. Aujourd'hui Pascal Cribier, jardinier, artiste internationalement reconnu, y possède une propriété et un jardin remarquable.

La ville de Varengeville sur Mer a contacté la Drac à l'automne 2010 pour préparer une échéance importante : la commémoration de la mort de Georges Braque : cela fera 50 ans en 2013. Outre un texte littéraire commandé à un écrivain, sans doute Edouard Dor, la ville prévoit toute une série d'actions culturelles liées à l'éducation artistique. Les célébrations Braque comprendront par ailleurs l'exposition qui aura lieu durant l'été 2013 au musée des Beaux-arts de Dieppe. Au niveau national, une exposition est programmée au Grand Palais, également à l'été 2013.

La ville souhaite procéder à une commande publique photographique en hommage à Braque, motivée à l'origine par le fait que l'atelier et la maison de Braque ne sont pas ouverts au public, étendue par la suite à la question du paysage puisque les témoignages existent des promenades de Braque dans Varengeville. Il s'agira donc de traiter du Braque intime.

### **Comité de pilotage**

La ville de Varengeville sur Mer est maître d'ouvrage et commanditaire du présent projet de commande publique.

Dans le cadre de la procédure de la commande publique, un comité de pilotage est constitué. Il valide chacune des étapes du projet et veille à la bonne exécution de la commande.

Le comité de pilotage est composé comme suit :

Président du comité :

Patrick Boulier, maire de Varengeville sur Mer

Représentants de la commune de Varengeville sur Mer :

Danièle Martin adjointe au maire,

Dominique Duthu conseillère municipale

Représentants de l'Etat :

Kathy Alliou, inspectrice en charge de la photographie à la Direction générale de la création artistique – Ministère de la Culture,

Jérôme Felin Inspecteur-Conseiller arts plastiques Direction Régionale des Affaires Culturelles Haute-Normandie

Représentants des autres collectivités territoriales :

Corinne Valois responsable des arts plastiques à la Région Haute-Normandie

Personnalités compétentes issues du milieu culturel :

Caroline Chaine, historienne d'art,

Pascal Cribier, artiste jardinier,

Pierre Ickowicz, conservateur au musée de Dieppe,

Quentin Laurens, directeur de la galerie Louise Leiris, ayant droit de Georges Braque,

Solange Louvet, historienne d'art,

Caroline Mathieu, conservateur en chef au musée d'Orsay,

Bruno Moinard, architecte,

Véronique Souben, directrice du Frac Haute-Normandie.

Le comité de pilotage se réunit régulièrement. Experts et personnalités extérieures pourront venir enrichir les débats au gré des besoins.

### **Cadre légal**

Le maître d'ouvrage et commanditaire entreprend le présent projet dans le cadre du dispositif de la commande publique tel que soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Générale de la Création Artistique, Centre National des Arts Plastiques.

### **B) Objectifs de l'opération**

Le principe de la commande publique est de confronter l'espace public à la vision particulière d'un artiste. Répondant à la fois aux enjeux de développement de la création contemporaine et de sa diffusion, la commande se doit de susciter l'intérêt du public envers de

nouvelles formes d'expression artistique.

### **C) Calendrier prévisionnel de l'opération**

Appel à candidatures : 17 janvier 2012

Réception des candidatures : 15 mars 2012.

Choix des trois candidats admis à présenter une étude : 23 mars 2012.

Réception des études : 7 septembre 2012.

Choix du lauréat par le comité de pilotage : septembre 2012.

Groupe de travail de la commande publique, présentation étude : 25 octobre 2012.

Commission Nationale de la Commande publique : 21 et 22 novembre 2012.

Réalisation de l'oeuvre : décembre 2012 – juillet 2013.

Inauguration : août 2013.

## **II) Programme de l'opération**

### **A) Définition**

Les études confiées à trois artistes seront prises en charge par la Drac de Haute-Normandie (crédits déconcentrés « commande publique »).

A l'appui du projet artistique, le ou les artistes concernés proposeront un budget de réalisation de leurs œuvres (tirages), complété du montant de leurs honoraires et d'une estimation du coût d'un projet de diffusion (édition papier ou internet, opération media, cartes postales, etc...en fonction du projet conceptualisé par l'artiste).

Les études feront l'objet d'un contrat précisant le contenu du rendu et la rémunération.

Conformément à la procédure de commande publique, les études deviendront la propriété de l'Etat, ministère de la Culture et de la Communication, et seront inscrites sur les inventaires du Fonds National d'Art Contemporain. Elles pourront comporter croquis, dessins, photographies, des écrits ou une série de vues sur support numérique. L'ensemble de ces documents devra être de quantité et de qualité suffisantes pour donner une vision globale du projet et garantir leur propre pérennité eu égard à la nécessité de leur conservation.

### **B) Programme artistique**

Il sera demandé au lauréat de la commande publique de livrer sa vision personnelle de Georges Braque à Varengeville-sur-Mer. Il s'agira d'en révéler les étincelles de mémoire, d'en mettre à jour les réminiscences. L'artiste photographe pourra prendre pour sujet la maison de Georges Braque, son atelier, les paysages qu'il parcourait du regard et proposer une élucidation de l'espace et des espaces qui soient liés à sa pratique artistique et à son vécu.

Il ne s'agit pas de rendre un hommage littéral à l'homme ou à son œuvre, mais bien de poursuivre des ambitions plastiques dont les liens visuels de Georges Braque avec Varengeville-sur-Mer seront le point de départ. L'artiste pourra faire preuve d'innovation tant en terme d'esthétique que de technique.